

Gérer et individualiser le parcours professionnel des infirmiers des forces

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Gérer et individualiser le parcours professionnel des infirmiers des forces : n quoi l'individualisation des parcours professionnels des infirmiers des forces par l'infirmier responsable d'antenne contribue à une gestion optimisée de leur employabilité collective ? / Infirmier cadre de santé paramédical Thierry Guengant ; sous la direction de Pierre-Eric Schwartzbrod

Est reproduit comme : Gérer et individualiser le parcours professionnel des infirmiers des forces n quoi l'individualisation des parcours professionnels des infirmiers des forces par l'infirmier responsable d'antenne contribue à une gestion optimisée de leur employabilité collective ? Infirmier cadre de santé paramédical Thierry Guengant 2020

Auteur(s) : Guengant, Thierry (1973-....)

Autre(s) auteur(s) : Schwartzbrod, Pierre-Éric (1973-....)
École du Val-de-Grâce

Production : 2020

Description matérielle : 2 vol. (56 f.-L) : ill. ; 30 cm

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr.

Note sur le contenu : En appendice : annexes, choix de documents

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme technique : École du Val-de-Grâce, Département de formation des personnels para et péri-médicaux : 2020

Résumé ou extrait : Au sein du Service de santé des armées (SSA), les personnels de la médecine des forces sont placés, pour la plupart, sous l'autorité d'un commandant d'un des 16 Centres Médicaux des Armées (CMA), eux-mêmes subordonnés à la Direction de la Médecine des Forces (DMF). Les infirmiers sont répartis dans les différentes entités de ces CMA, les antennes médicales (AM), et sont encadrés localement par un infirmier responsable d'antenne (IRA) et un médecin responsable d'antenne (MRA). L'IRA, en s'appuyant sur son expertise, pourrait contribuer à individualiser les parcours professionnels des infirmiers nouvellement affectés sous sa responsabilité. Nous avons formulé ainsi 3 hypothèses : Les infirmiers de la médecine des forces ont besoin de formations complémentaires en arrivant en antenne médicale. L'infirmier responsable d'antenne est un acteur de la gestion des ressources humaines et un expert de l'ensemble des activités de son milieu d'exercice. Une cartographie des compétences

paramédicales permet à la Direction de la Médecine des Forces d'avoir une anticipation des besoins en formation et une gestion optimisée de l'employabilité de l'ensemble des infirmiers. Nous avons pu comparer les différences de notion de compétences entre les infirmiers nouvellement affectés et les IRA. Nous avons souligné le besoin de formations pour la population de jeunes diplômés. Nous avons pu nous rendre compte que les IRA ne sont pas tous des acteurs de la gestion RH de proximité, ni des experts milieux. Enfin, notre étude a mis en exergue les besoins de définition des compétences et d'une logique de parcours professionnels. En conclusion, nous avons proposé la création d'une rosace des compétences comme outil d'analyse.

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Services de santé -- Infirmiers et infirmières

Sujet - Nom commun : Infirmiers

Formation professionnelle

Armées -- Services médicaux et sanitaires

Mentorat (travail)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques